

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT OU LOCATION

A retourner par courrier ou par e-mail.

Demande à la réservation d'un emplacement ou mobil-home de camping :

VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Pays : Téléphone :
 Email : N° véhicule :

LES PARTICIPANTS : _____ personnes (y compris les enfants)

Nom	Prénom	Date de naissance

Animal

Nos amis les animaux peuvent être acceptés à condition d'être vaccinés et tatoués, moyennant une redevance (selon saison).

VOTRE SÉJOUR

Arrivée :
 12h pour les emplacements / 15h pour les locations

Départ :
 12h pour les emplacements / 10h pour les locations

Je souhaite souscrire à garantie annulation, payable au moment de la réservation
 (voir conditions ci-contre).

VOTRE EMPLACEMENT cochez la formule et les suppléments souhaités

EMPLACEMENT à la nuité	Total du séjour	Arrhes	Montant des arrhes
<input type="checkbox"/> Emplacement tente		30 %	
<input type="checkbox"/> Emplacement caravane		30 %	
<input type="checkbox"/> Emplacement camping-car		30 %	
<input type="checkbox"/> Personne supplémentaire (+ de 18 ans)		30 %	
<input type="checkbox"/> Enfant supplémentaire (- de 18 ans)		30 %	
<input type="checkbox"/> Chien (quelle que soit la taille, catégorie 1 et 2 refusé)		30 %	
<input type="checkbox"/> Véhicule complémentaire ou remorque		30 %	

PROMOTION EMPLACEMENT NUITS OFFERTE*

14 NUITS = 12 NUITS (2 nuits offertes)

21 NUITS = 18 NUITS (3 nuits offertes)

28 NUITS = 24 NUITS (4 nuits offertes)

*Sur la base de deux personnes, cette offre ne s'applique pas sur les suppléments et non cumulable avec la carte ACSI


Réservation en ligne
www.camping-roussillon.fr



PROMOTIONS LOCATIONS

10% DE REMISE*

**SUR L'ENSEMBLE DE VOTRE SÉJOUR EN MOBIL-HOME
À PARTIR DE 2 SEMAINES CONSÉCUTIVES DE LOCATION
POUR LA MOYENNE ET HAUTE SAISON**

*Hors emplacements et non cumulable avec la semaine demi-tarif

SEMAINE 1/2 TARIF*

POUR TOUTE LOCATION DE DEUX SEMAINES CONSÉCUTIVES

du 27/06/2026 au 11/07/2026 et du 15/08/2026 au 29/08/2026

Applicable sur la semaine «début de saison».

*Hors emplacements et non cumulable avec toute promotion en cours

BASSE SAISON :

**LOCATION AU MOIS : TARIF DÉGRESSIF
LOCATION À LA NUITÉE (2 NUITS MINIMUM)
(nous consulter)**

MÉDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite par LR + AR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : Bayonne Médiation - 32 rue du Hameau - 64200 BIARRITZ. www.bayonne-mediation.com
 En cas de litige les tribunaux de Perpignan sont seuls compétents.



CONDITIONS DE RÉSERVATION

La location s'effectue aux conditions suivantes :

RÉSERVATION

Versement de la somme de 30% à la réservation correspondant à l'acompte de votre séjour, déduite du montant de celui-ci et de 10€ à 25€ (suivant la saison) pour frais de dossier de réservation, le solde étant payable à l'arrivée. Cet acompte maintient la validité de votre réservation pendant 2 jours après la date mentionnée sur le présent contrat de location, en cas d'arrivée retardée. Pour toute annulation, 50% des arrhes ne pourront être remboursés que si votre désistement nous parvient 1 mois avant la date d'arrivée et par courrier en recommandé avec accusé de réception, après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

PAIEMENT

Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client et pour le nombre de jours réservés. Un départ anticipé ne pourra donner lieu à un remboursement.

ARRIVÉE / DÉPART EMPLACEMENTS ET MOBIL-HOMES

Emplacement : La journée de camping part de 12h00 au lendemain 12h00 et une occupation de 6 personnes maximum, 1 véhicule par emplacement.

Location Mobil-Home : La location débute à partir de 15h00 et doit être libérée avant 10h00. Aucune prolongation du séjour, au-delà de la période réservée ne pourra être garantie. Vous nous aviserez de l'heure de votre départ la veille si vous voulez éviter l'attente pour l'inventaire, et libérer les lieux pour 10h00 dernier délai.

DÉPÔT DE GARANTIE LOCATION MOBIL-HOME

Un dépôt de garantie de 300 € sera versé par le client dès son arrivée. Celui-ci ne sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux, et contre remise des clefs.

En cas de dégradations, manquants, casse, dégâts occasionnant une facturation supplémentaire à celle du séjour, le règlement devra s'effectuer sur place avant le départ la caution pourra être encaissée par nos soins à titre de réparation, ce dans le cas où le matériel mis à disposition n'est pas rendu selon l'état des lieux initial et si les frais facturés ne nous sont pas réglés. Une somme de 60 € pour un mobil-home 2 chambres ou 80€ pour un mobile-home 3 chambres, sera due au cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ, celui-ci vous ayant été mis à disposition PROPRE.

CONDITIONS

La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder son emplacement à un tiers. Si plusieurs familles doivent se succéder sur un emplacement, il est indispensable d'effectuer une réservation pour chaque famille.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le client s'engage à respecter, et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement, le règlement intérieur du camping et le règlement de la piscine. Le règlement intérieur est affiché à l'entrée et à l'accueil du camping. Chaque client devra en avoir pris connaissance dès son arrivée (sur demande et à tout moment, une copie peut lui être remise). Pour non-respect des consignes, des sanctions voir l'expulsion peuvent être prises, sans qu'il n'y ait dédommagement ou remboursement quelconques.

POUR RÉSERVER

Pour effectuer la réservation d'un emplacement ou mobile-home, nous retourner dûment complété le formulaire de réservation et joindre le montant des arrhes (30% du total du séjour) et des frais de dossier. À réception, vous sera adressé une confirmation de votre réservation soit par courrier ou par e-mail, qui vaudra acceptation de notre part.



CAMPING
INTERNATIONAL
DU ROUSSILLON

2026

OUVERT
TOUTE
L'ANNÉE

SALSES-LE-CHÂTEAU - PYRÉNÉES-ORIENTALES



Coordonnées GPS :

Long : 42°50'36.4N et Lat : 2°55'35.6E
 ou 42.84344 Lat et 2.92657 long



1 km du village de Salses
et sa Forteresse



Ombragé
par 200 pins



Restaurant - Pizzeria



À 18 km
des plages



Piscine
(juin à septembre)

Catégorie Tourisme *** (art. 17/12/2021)

www.camping-roussillon.fr





LOCATION EMPLACEMENT

TARIFS 2026

01/01 AU 31/12

Location emplacement à la nuitée (hors taxe de séjour)

Emplacement Confort avec électricité (6A/10A)
 ☀ + ⚡ + ⚡ + ⚡
 ou ☀ + ⚡ + ⚡
 ou ☀ + ⚡ + ⚡ + ⚡

19,50 €

Personne supplémentaire de plus de 18 ans

10 €

Personne supplémentaire de moins de 18 ans

10 €

☛ Chien (vacciné, tatoué ou pucé)
 Catégories 1 et 2 refusées

10 €

Véhicule supplémentaire ou remorque

10 €

Frais de réservation

10 €

Eco-participation : 0,25 € par jour et par personne

↳ (adulte, enfant, bébé) du 01/01/2026 au 31/12/2026

Taxe de séjour : 0,46 € par jour et par personne

↳ (personne de +18 ans) du 01/01/2026 au 31/12/2026

✓
 Garantie annulation :
 2€/jour/emplACEMENT



LOCATION MOBIL-HOME



TARIFS 2026 location Mobil-Home à la semaine (Hors taxe de séjour)	Basse saison du 01/01 au 27/06 - du 29/08 au 31/12	Début de saison du 27/06 au 04/07 - du 22/08 au 29/08	Moyenne saison du 04/07 au 25/07	Haute saison du 25/07 au 22/08
Gamme Essentiel 2 chambres et 1 salle de bain Capacité 4/6 personnes	270 €	450 €	650 €	750 €
Gamme Confort 2 chambres et 1 salle de bain Capacité 4/6 personnes	300 €	500 €	750 €	850 €
Gamme Family 3 chambres et 1 salle de bain Capacité 4/6 ou 6/8 personnes	350 €	550 €	850 €	950 €
Gamme Maxi Family 3 chambres et 2 salles de bain Capacité 6/8 personnes	400 €	600 €	900 €	1 000 €
☛ Chien (vacciné, tatoué ou pucé) Catégories 1 et 2 refusées	20 €	20 €	20 €	20 €
Frais de réservation (forfait pour tout le séjour)	22 €	25 €	25 €	25 €

Eco-participation : 0,25 € par jour et par personne

↳ (adulte, enfant, bébé) du 01/01/2026 au 31/12/2026

Taxe de séjour : 0,46 € par jour et par personne

↳ (personne de +18 ans) du 01/01/2026 au 31/12/2026

Linge de lit et de toilette non fourni
 ✓ Garantie annulation : 3€/jour

Kit bébé	Lit parapluie	20 € / semaine
	Chaise haute	20 € / semaine
Forfait nettoyage	Mobil-Home Essentiel & Confort	60 €
	Mobil-Home Family	80 €
	Mobil-Home Maxi Family	100 €

CONDITIONS GARANTIE ANNULATION

EXPOSÉ DES GARANTIES

1) Maladie Grave, accident ou décès :

- Du réservataire ou toute autre personne mentionnée expressément au contrat de réservation.
- De leur conjoint (ou toute autre personne vivant maritalement sous le même toit).
- De leurs ascendants ou descendants en ligne directe.
- De leurs frères et sœurs, beaux-frères ou belles-sœurs.
- De leurs gendres ou belles-filles.
- De leurs neveux ou nièces (en cas de décès uniquement).
- Du remplacement professionnel de l'assuré (à condition que le remplacement ait été prévu avant la souscription de la garantie).

2) Dommages importants causés aux locaux du réservataire :

- D'un local professionnel, ou privé, d'une résidence principale ou secondaire par suite d'incendie, d'explosion, dégâts des eaux ou vol survenant dans les 48 heures précédent le début du séjour ou pendant le séjour et nécessitant impérativement la remise en état des locaux et la présence sur place du réservataire pendant la période du séjour initialement prévu.

3) Dommage grave affectant le véhicule du réservataire :

- Suite à un accident et survenant dans les 48 heures précédant le départ et empêchant l'assuré de l'utiliser.

4) Modification des dates de congés :

- Imposée au réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) par l'employeur survenant après la réservation du séjour et affectant la période du séjour.

5) Licenciement :

- Licenciement du réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) sous réserve que la convocation à l'entretien préalable soit postérieure à la réservation du séjour.

6) Mutation :

- Mutation du réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) à l'initiative de l'employeur, impliquant un changement de domicile, à la condition expresse que la notification soit postérieure à la réservation du séjour.

7) Barrages et grèves :

- Barrages et grèves dûment justifiés, ne permettant pas au réservataire de se rendre sur les lieux par aucun moyen (route, train ou avion) et lui occasionnant un retard minimum de 48 heures.

8) Catastrophe Naturelles :

- Selon la loi du 13/07/1982 entraînant l'interdiction de séjour sur le site, par les autorités compétentes pendant tout ou partie de la période de location. Chaque événement, pour donner lieu à garantie, doit survenir postérieurement à la souscription de l'assurance.

DÉFINITIONS

1) Assuré :

- Le réservataire ainsi que toute personne mentionnée sur le contrat de réservation initial.

2) Maladie :

- Une altération de santé dûment constatée par une autorité médicale compétente, interdisant au malade, soit de quitter son domicile ou l'établissement hospitalier où il est en traitement à la date du début de la période de réservation et impliquant la cessation absolue et justifiée de toute activité professionnelle ou autre, soit l'obligation d'interrompre le séjour.

3) Accident :

- Tout événement imprévu occasionnant à l'assuré des dommages corporels ne résultant pas de son fait intentionnel et lui interdisant d'effectuer le séjour réservé ou l'obligeant à l'interrompre.

EXCLUSIONS

NE SONT JAMAIS GARANTIS LES SINISTRES RÉSULTANT :

- Du fait de l'assuré autre que ceux prévus au contrat.

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT OU LOCATION

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Le fait de réserver vous permet de choisir votre emplacement. La direction s'efforcera de vous fournir l'emplacement souhaité sous réserve de disponibilité et se réserve la possibilité de modifier l'affectation de celui-ci si nécessaire.

N° d'emplacement souhaité :



VOTRE HÉBERGEMENT cochez la formule et les suppléments souhaités

MOBIL-HOME à la semaine	Total séjour	Arrhes	Montant arrhes
<input type="checkbox"/> Mobil-Home Gamme Essentiel			30 %
<input type="checkbox"/> Mobil-Home Gamme Confort			30 %
<input type="checkbox"/> Mobil-Home Gamme Family			30 %
<input type="checkbox"/> Mobil-Home Gamme Maxi Family			30 %
<input type="checkbox"/> Kit bébé - lit parapluie			Forfait nettoyage Mobil-Home 2 chambres
<input type="checkbox"/> Kit bébé - chaise haute			Forfait nettoyage Mobil-Home 3 chambres
			Forfait nettoyage Mobil-Home Maxi Family

CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE ACOMPT :

Acompte de 30% du coût du séjour	+ Frais de réservation (voir tableau)	+ Garantie annulation
Hors suppléments	Non déductible en cas d'annulation	Voir tarif en vigueur.

MOYENS DE PAIEMENT :

<input type="checkbox"/> Chèque vacances (ne pas détacher le coupon en haut du chèque)
<input type="checkbox"/> Chèque banquière (accepté à la réservation mais refusé à l'arrivée)
<input type="checkbox"/> Mandat
<input type="checkbox"/> Virement Européen - IBAN : FR76 1027 8089 6200 0201 3250 112 BIC : CMCIFR2A
<input type="checkbox"/> Carte bancaire / VAD

J'ai pris connaissance de vos conditions de location imprimées ci-contre et je déclare les accepter, en outre, je m'engage à payer mon séjour pour le nombre de jours réservés à mon arrivée.

Je vous joins la somme de : € correspondant à 30 % d'acompte.

Fait à : Le :
 Signature du client précédée de " j'ai et approuvé "

Le :
 Réservation en ligne
www.camping-roussillon.fr

Camping International du Roussillon**
 Route D900 - 66600 SALSES-LE-CHÂTEAU
 +33 (0)4 68 38 60 72 - contact@camping-roussillon.fr